

server qu'à cette époque, la ville de Lyon était endettée, depuis huit ans, de plus de 200 mille livres, par suite des emprunts qu'elle avait faits, afin de payer les subsides mis les années précédentes pour le paiement des gens de guerre. — Après la bataille de St.-Quentin, où le maréchal de Saint André fut fait prisonnier, le 10 août 1557, le gouvernement de Lyon fut confié à Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, et après la mort de ce dernier, à Antoine d'Albon, abbé de Savigny, nommé par lettres d'Henri II, du 8 décembre 1558. — On trouve comme lieutenants du roi, sous le maréchal de Saint-André, Jean Tignat, mort en 1554, Guillaume Gadagne, et Néry de Torvéon, déjà nommés, ensuite François d'Agoult, comte de Sault, d'une ancienne famille de Provence, lequel fut envoyé à Lyon, en octobre 1561, pour y commander en l'absence du maréchal. Antoine du Pinet, calviniste de Besançon, qui a fait un long séjour à Lyon, donne au comte de Sault les plus grands éloges dans la dédicace qu'il lui a faite, le 15 avril 1564, des *Plantz, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes*. Cet auteur remarque, page 35 de son livre, « qu'ordinairement les gouverneurs de Lyon ont sous leur « juridiction et gouvernement le Franc-Lyonnois, Forez, « Beaujolois, Dombes et Masconnois, et mesme l'Auvergne « et le Bourbonnois. » Loué par les écrivains protestants, de Sault était en horreur aux catholiques qui l'accusaient, avec quelque raison, d'avoir laissé surprendre, en 1562, la ville de Lyon par les troupes du baron des Adrets. Après l'édit de pacification du mois de mars 1563, les catholiques lyonnais qui s'étaient réfugiés en Bresse, pendant l'occupation des protestants, avaient arrêté qu'ils ne reviendraient point à Lyon tant que de Sault y commanderait; ils n'y revinrent, en effet, que lorsque le maréchal de Vieilleville, que le roi y avait envoyé (1) pour faire exécuter l'édit de pacification,

(1) Mai 1563. Voyez les lettres du comté de Sault à Charles IX, publiées